

# maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations

Conseil municipal du 26 septembre 2016

Commission « Environnement, urbanisme et logement »

Séance du 13 septembre 2016

## 32 Déclassement d'une emprise publique sise route de Chantilly en vue d'un échange foncier

Étaient présents les membres inscrits au tableau :

■ Le Maire :

Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN

■ Maires-adjointes & Maires-adjoints :

Mme CAPON, MM CABARET, LEMAIRE, BOUADDI, Mme CARLIER, M. BELMHAND, Mmes FOURRIER-CESBRON, LAMBRE.

■ Conseillères municipales & conseillers municipaux :

Mme DUHIN, MM ASSAMTI, N'DIAYE, DEME, AKABLI, LELONG, Mmes FAZAL, SAVAS, LEHNER, MM BOUKHACHBA, MONTES, Mme MAUPIN, M. FRÉMINE, Mme M'BAYE-DIAO, M. RIFI SAIDI, Mme SOKOLONSKI, M. SERTAIN, Mme DUCHATELLE, M. FACCHINI, Mme STAMMINGER, M. NATANSON.

Étaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ Conseillères municipales & conseillers municipaux :

Mme GUENDOUZE

Pouvoir à :

M. CABARET

Mme JAJAN

Pouvoir à :

M. BOUADDI

M. ABBADI

Pouvoir à :

Mme FOURRIER-CESBRON

M. ATAKAYA

Pouvoir à :

M. AKABLI

Mme MOUSSATEN

Pouvoir à :

Mme CAPON

Mme BARBETTE

Pouvoir à :

M. ASSAMTI

Mme MEHADJI

Pouvoir à :

M. BOUKHACHBA

M. BOULAHMANE

Pouvoir à :

M. RIFI SAIDI

■ Conseillères municipales & conseillers municipaux :

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal :	39
- Nombre de conseillers en exercice :	39
- Nombre de conseillers absents non représentés :	1
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés :	38

■ Rapport de présentation :

Monsieur Brahim BELMHAND, maire-adjoint, expose :

La Ville envisage de requalifier les abords du boulevard Salvador Allende et route de Chantilly à Creil et notamment les trottoirs sis au droit du local commercial appartenant en partie à la SAS Immobilière Debuquoy. Cette opération vise notamment à sécuriser les accès piétons de l'école toute proche, l'arrêt de bus et les accès voitures en supprimant les stationnements anarchiques et dangereux.

Préalablement à ces travaux d'aménagements, il est nécessaire de redéfinir les propriétés de chacun. A cet effet, il convient de procéder au déclassement du domaine public du marchepied en béton sis route de Chantilly, emprise en orange du plan de division ci-joint pour une contenance totale de 105 m<sup>2</sup>, en vue de sa cession à la SAS Immobilière Debuquoy afin de la rattacher au bâtiment.

Ce projet n'ayant pas pour conséquence de porter atteinte aux fonctions ni de desserte, ni de circulation assurées par la route de Chantilly, ce déclassement est dispensé d'enquête publique préalable.

Aussi, il vous est proposé de désaffecter et déclasser du domaine public communal cette emprise de terrain identifiée au plan de principe ci-annexé.

Vous êtes appelés à voter.

# maintenant !

■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,

Vu le code de la voirie routière, notamment l'article L141-3,

Vu l'avis de la commission « Environnement, urbanisme et logement » en date du 13 septembre 2016,

Vu les plans ci-annexés,

Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Volants : 38      Pour : 38      Contre : 0      Abstention : 0

■ Décide à l'unanimité :

**Article 1<sup>er</sup>** : de désaffecter et de déclasser du domaine public communal cette emprise de 105 m<sup>2</sup> sise route de Chantilly identifiée au plan de principe annexé à la présente délibération.

**Article 2** : d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à faire réaliser le document d'arpentage correspondant ainsi que tous les documents y afférents.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : **2 8 SEP. 2016**

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis :

Jean-Claude VILLEMAIN

DOCUMENT CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

après dépôt en sous-préfecture le ...03.10.16

et publication ou notification le ...03.10.16

affiché le .....28.09.16.....

CREIL, le ....03.10.2016.....

Maire de Creil  
Conseiller Départemental de l'Oise



Pour le Maire et par délégation  
Le Directeur Général des Services Techniques  
**Jacques VILMONT**